



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CONVOCATION – ORDRE DU JOUR

L'Assemblée Générale d'Enfance et Famille de l'Isère se tiendra le

Dimanche 23 mars 2025 de 11h00 à 18h

Salles communales

Mairie de Porte des Bonnevaux

306 route de Beaurepaire 38260 SEMONS – PORTE DES BONNEVAUX



Déroulement de la journée :

11h : ouverture des portes et accueil chaleureux autour d'un apéritif offert par EFA 38.

12h à 13h30 : repas partagé,

14h00 à 15h30 : Assemblée Générale

15h30 - 17h00 : Spectacle FAAAMU

FA'A'AMU L'enfant adoptif une pièce de ROGER LOMBARDOT

Jeu Fanny Corbasson, mise en scène Gilles Droulez, durée 1h10 - à partir de 13 ans

Fa'a'amu, l'enfant adoptif, est le cri d'une mère, en réponse à la lettre de son fils adoptif. Une lettre de révolte à laquelle elle va répondre avec sa douleur, son humour, sa sincérité. Elle s'ouvre, tout simplement, comme elle ne l'a jamais fait, comme elle n'a jamais osé le faire. Par pudeur, par peur, par omission... Parce que certaines choses sont difficiles à dire. Cette lettre du fils est un détonateur, c'est le moment de tout raconter, d'ouvrir son cœur, de mettre des mots sur ce qui a été longtemps tu. Un message intime et universel, qui nous parle du chemin vers l'adoption, de la stérilité, de la maternité, d'amour, de reconnaissance, de maladresses, de non-dits, de la vie.

17h00 - 18h00 : Echanges avec les participants.

18h00 : Rangement et fin de la journée.

Les enfants seront pris en charge par nos animateurs.

ORDRE DU JOUR DE L'AG :

+ Rapport moral,

+ Rapport d'activité,

Résolution 1 : l'Assemblée approuve le rapport moral et d'activité.

+ Rapport financier et affectation des comptes,

Résolution 2 : l'Assemblée approuve le maintien de la cotisation, pour 2026, au même tarif que 2025.

Résolution 3 : l'Assemblée approuve les comptes de résultats sur la période 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Résolution 4 : l'Assemblée approuve le budget prévisionnel pour l'année 2025.

Résolution 5 : l'Assemblée donne quitus au trésorier et au président pour l'exercice clos.

+ Renouvellement du Conseil d'Administration.

Mandats arrivant à échéance et renouvelables :

- + Nicole FINAS-FILLON,
- + Ann-Flore KACZMAREK,
- + Caroline TERCHI

Membres démissionnaires :

- + Anne MARGUE,
- + Anne MOLINIER,
- + Chantal LEFEBVRE

Extraits des statuts

Pour être élu au conseil d'administration les membres doivent obligatoirement avoir adopté ou accueilli à titre définitif un enfant ou être adopté majeur, et à jour de leur cotisation. Les postulants peuvent être « membres associés ».

Les volontaires pour rentrer au Conseil d'administration peuvent se signaler à la présidente : president@efa38.com avant l'assemblée générale ou le jour de l'assemblée. (voir document joint)

Les membres sont élus pour 3 ans renouvelables 3 fois.

**Alors, envie de vous investir dans le monde de la parentalité et de l'adoption,
d'accompagner les futurs parents, les parents et les enfants
tout au long de ce chemin atypique ?**

**Le Conseil d'Administration d'EFA Isère vous accueille avec joie pour diversifier et
consolider ses activités !**

∩ Pour la cotisation 2025 :

Postulants : <https://www.helloasso.com/associations/enfance-familles-d-adoption-38/adhesions/parents-postulants-a-l-adoption-adhesions-a-efa38-pour-2025-2>

Parents adoptants : <https://www.helloasso.com/associations/enfance-familles-d-adoption-38/adhesions/adhesions-a-efa38-pour-2025-parents-adoptifs>

Nicole Finas Fillon - Présidente